

FLASH BOURSIER

ALLER SUR LA LUNE

En résumé :

Coupe de taux attendue par la BCE en septembre

Les tensions commerciales pèsent sur les résultats

Situation générale

Il y a 50 ans, le 20 juillet 1969, on a marché sur la lune. «Un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité» selon les paroles de Neil Armstrong. Cet exploit a couronné des années de prouesses politiques et technologiques. Il est notamment attribuable au processus de guidage, l'Apollo Guidance Computer, avec, figurez-vous, une capacité de calcul de 85'000 unités par seconde tenant dans seulement 0.03 mètres cube. Et dire que maintenant, un smartphone peut traiter jusqu'à 5 trillions d'instructions par seconde.

Pour revenir à ce qui nous préoccupe en tant qu'investisseur, la course de la banque centrale la plus accommodante tourne à plein régime. Le marché s'attend à une coupe de taux d'intérêt de 25 voire 50 points de base à l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine les 30 et 31 juillet. On peut se demander si une telle décision suffira à guider les indices boursiers vers la lune ou si un retour sur terre est en passe de s'amorcer. Clairement, l'économie mondiale ralentit et les disputes commerciales augmentent les risques. Il convient de ne pas se précipiter car il faut s'attendre à plus de volatilité et quelques prises de bénéfices sur les actions. Ce jeudi, la réunion de la BCE, sera sans doute le prélude à une légère coupe de taux en septembre et une reprise du programme de «quantitative easing». La zone euro a enregistré les plus

faibles données manufacturières (PMI à 47.6 en juin) depuis la crise de la dette de 2011, mais une stabilisation a été observée ces derniers mois.

La saison des résultats a commencé. Globalement, on voit que les tensions commerciales ont pesé sur les sociétés. En Allemagne, SAP a vu sa croissance décélérer, notamment dans les abonnements cloud entreprises. Aux Etats-Unis, 15% des entreprises du S&P500 ont reporté avec des bénéfices en moyenne supérieurs de 5% aux attentes. Le géant du streaming Netflix a déçu avec nettement moins de nouveaux abonnés enregistrés que prévu. Les banques américaines ont toutefois soulagé les craintes des investisseurs qui anticipaient un ralentissement des bénéfices. JP Morgan ou Goldman Sachs ont présenté des chiffres solides. Du côté des valeurs technologiques, IBM et Microsoft ont aussi rassuré en dépassant les attentes du consensus.



Nous sommes neutres sur l'indice SMI. En dessous des 10'000 points, un retour vers les 9'500 points est possible.

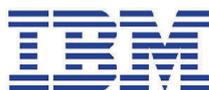
L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI EMERGING MARKETS
Dernier	0.98	1.10	9'937.03	3'480.18	12'260.07	5'552.34	7'508.70	2'976.61	8'146.49	21'466.99	1'057.49
Tendance	➔	➔	➔	➔	⬇	➔	➔	➔	➔	➔	➔
%YTD	0.03%	-2.26%	17.89%	15.95%	16.11%	17.37%	11.60%	18.74%	22.78%	7.26%	9.50%



FLASH BOURSIER

TITRES SOUS LA LOUPE



IBM

(ISIN : US4592001014, prix : USD 149.68)

IBM mise sur le cloud, l'intelligence artificielle, la sécurité et le conseil pour contrer le ralentissement de la demande pour ses activités traditionnelles comme les serveurs et applications mainframe. La rationalisation en cours de son portefeuille de produits et services devrait à terme contribuer à améliorer la croissance et les marges.

Pour le second trimestre 2019, les comptes ont dépassé les estimations des analystes avec une bonne expansion des activités à forte valeur ajoutée, notamment dans les domaines du cloud et logiciels cognitifs, qui représentent désormais environ 30% des revenus de «Big Blue».

Le chiffre d'affaires était comme attendu en baisse au second trimestre à 19.2 milliards de dollars, contre 20 milliards l'an dernier, du fait du repli des services globaux de technologie. Le bénéfice net s'est par contre inscrit en hausse de 4% à 2.5 milliards, soit hors éléments exceptionnels à 3.17 USD par action.

Les perspectives annuelles seront présentées le 2 août prochain, en prenant en compte l'acquisition, pour 34 milliards de dollars, de l'entreprise Red hat, leader dans le domaine des logiciels selon le modèle «open source» (comme Linux, Java ou Git...).

Cette acquisition va sans doute jouer un rôle crucial pour le développement du cloud hybride pour entreprises (pool de ressources virtuelles orchestrées par des logiciels de gestion et d'automatisation à la demande via des portails) et élargir l'offre de logiciels avec abonnements. Les bénéfices de cette acquisition devraient toutefois prendre du temps pour se matérialiser.

Auteurs :

Jean-Paul Jeckelmann,
CIO, CFA

Julien Stähli,
MBF Boston University

Françoise Mensi,
Dr. ès sc. éco.

Pierre-François Donzé,
Licencié HEC

Valentin Girard,
CFA, MScF Université de
Neuchâtel

Contact :

Banque Bonhôte & Cie SA
2, quai Ostervald
2001 Neuchâtel / Suisse
T. +41 32 722 10 00
contact@bonhote.ch
www.bonhote.ch

facebook.com/
banquebonhote

linkedin.com/company/
banque-bonhote-&-cie-sa

twitter.com/
alexvincent

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.